



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS À CANDIAC

Candiac, le 6 avril 2009 – Cette année encore, la ville de Candiac a confié à la firme GDG Environnement Ltée le contrat du contrôle biologique des moustiques pour la saison estivale. Les traitements vont débiter bientôt et les membres de l'équipe de GDG Environnement parcourront la ville à plusieurs reprises tout au long de la saison afin d'effectuer ces traitements.

Pour effectuer le travail, un aéronef et/ou un hélicoptère seront utilisés pour traiter certaines parcelles de forêts et marécages. Les opérations aériennes d'arrosage devraient débiter le 15 avril prochain (selon les conditions météorologiques), entre 7 h et 19 h et elles auront lieu à quelques reprises jusqu'au 15 octobre. Le biologiste responsable désire informer la population que l'insecticide biologique utilisé est sans danger, tant pour les humains que pour la faune et la flore. Les résultats escomptés par ces opérations sont une diminution de la nuisance de l'ordre de 80 %.

Pour toute question relative à ces opérations, nous vous invitons à rejoindre monsieur Jean-Fred Alain, coordonnateur pour Candiac, au 450 478-2601.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

Afin d'éviter que des milieux artificiels augmentent la nuisance, certains comportements sont à adopter :

- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien;
- Préparez votre piscine tôt, une piscine non-démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai;
- Ne laissez de pneus qui contiennent de l'eau à l'extérieur et à proximité des habitations;
- Videz brouettes et seaux, puisque remplis d'eau, ils constituent d'excellents milieux producteurs de moustiques.

Tous ces contenants sont capables de produire plusieurs centaines de moustiques à chaque 7 ou 8 jours.

- 30 -

Source : GDG Environnement Ltée
(819) 373-3097

Informations : Danielle Leggett, responsable des communications
Ville de Candiac
(450) 444-6000